ASA DES PALUDS DE SAINT REMY

Gestion administrative :
SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 ST REMY DE PROVENCE
Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.paluds-saintremy@outlook.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 18 AVRIL 2023

Référence : DEL_2023/05

Objet : Compte Administratif 2022

Nombre de titulaire	5
Quorum ~~1ère Réunion~~	3
2ème Réunion	/
Nombre de présents et représentés	4

Nombre de votants	3
Suffrages exprimés	3
Pour	*3*
Contre	*0*
Abstention	*0*

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit à dix heures trente s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA des Paluds de Saint Rémy, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 24 Mars 2023.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Après s'être fait représenter les Budgets de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats,

Après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2022.

Considérant que Monsieur Aimé SOUMILLE, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022, les finances de l'ASA des Paluds de Saint Rémy,

Il est proposé d'approuver les résultats du compte administratif 2022 de l'ASA des Paluds de Saint Rémy ainsi présenté :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		20 800,90 €		37 012,96 €
REALISATIONS	21 000,19 €	23 151,32 €		
TOTAL	**21 000,19 €**	**43 952,22 €**	**- €**	**37 012,96 €**
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022		**22 952,03 €**		**37 012,96 €**

Conformément à la loi, Monsieur SOUMILLE Aimé se retire de la séance,
Sous la présidence de Monsieur GALERON Yvon, le Conseil Syndical,
Après en avoir délibéré, il est décidé à l'unanimité

Article 1er : d'adopter le Compte administratif de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président

ASA DES PALUDS
DE SAINT REMY
Gestion Administrative :
SICAS - Traverse du Cheval Blanc – BP 93
13533 ST REMY DE PROVENCE CEDEX
Tel : 04 90 92 25 76

Aimé SOUMILLE

Nom et Prénom du second signataire
Yvon GALERON

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de publication le 20/04/2023
Date de réception en Sous-Préfecture le 20/04/2023